

# POPULATION & SOCIÉTÉS

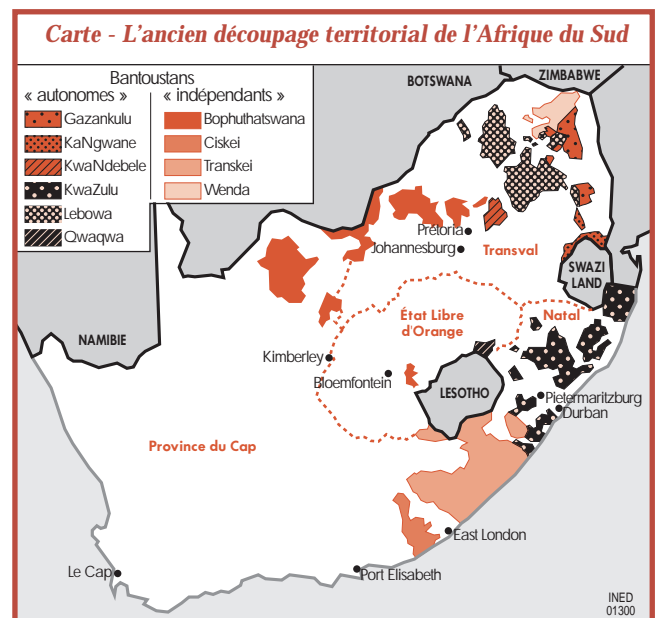
## L'Afrique du Sud et ses populations

L'Afrique du Sud, de loin le pays le plus riche d'Afrique, est, après le Nigéria, le deuxième pays le plus peuplé d'Afrique subsaharienne. Son passé récent, marqué par la politique d'*apartheid*, montre la difficulté d'exécuter des recensements de population fiables dans un contexte conflictuel et la possibilité de détournement de leurs objectifs habituels du planning familial, de la politique des migrations et de la politique de population en général.

### ◆ Des chiffres enjeux de pouvoir

Dans une société composite, la statistique des populations est politiquement connotée [1]. La minorité blanche d'Afrique du Sud, dominatrice, a attaché moins d'importance à la connaissance de son propre groupe qu'à celle des Métis, des Indiens ou surtout des Noirs. De plus la création de 1976 à 1981 des *homelands* destinés à concentrer les populations noires (Bantoustans, quatre indépendants et six autonomes) (carte 1) modifie artificiellement les chiffres de la population. Les données nationales ne recoupent pas celles de l'ONU : pour 1950, les chiffres induits du recensement sud-africain et l'estimation de la Division de la Population de l'ONU sont respectivement de 13,7 et 12,4 millions, pour 1970 de 17,4 et 16,0 millions.

De 1904 à 1970, les recensements couvraient toute l'Afrique du Sud. De 1980 à 1991, ils ont exclu les quatre *homelands* indépendants. L'omission ou le boycott, variables selon les groupes, étaient si fréquents qu'il fallait ajuster fortement les effectifs recensés : respectivement 20%, 21% et 17% de la population noire auraient échappé aux recensements de 1980, 1985 et 1991. Le sous-dénombrement était encore important chez les Blancs, les Métis et les Indiens : de 4 à 11% selon les années et les groupes ethniques. De l'avis de ses organisateurs, le recensement de 1996 est le premier en un quart de siècle à avoir comptabilisé tous les Sud-Africains (1). Le sous-dénombrement estimé par une enquête post-censitaire reste néanmoins élevé : 10,6%.



La classification en quatre groupes ethniques, qui existe depuis le premier recensement du siècle, devint obligatoire par une loi de 1950, imposant l'appartenance à un des quatre groupes reconnus, présentés dans l'ordre de leur prestige social et non de leur importance numérique : Blancs, Métis, Indiens, puis Noirs. En 1996, la réponse à cette question est devenue facultative (2) et la hiérarchie des groupes a été inversée, les Noirs en premier, les Blancs en dernier. Les Blancs se répartissent en Afrikaaners (58%) et Anglo-saxons (39%), les Indiens, hindouistes ou musulmans, incorporent également la petite communauté chinoise. Les Métis sont issus d'unions entre Blancs et Noirs et sont parfois d'origine asiatique, malaise en particulier. Les Noirs appartiennent principalement

(1) « Why Census '96 results are the best ever », (Pourquoi les résultats du recensement de 1996 sont les meilleurs jamais produits), proclame le site Web du recensement de 1996.

(2) En 1996, la catégorie « non-déclarés et autres » représente 0,9% du total.

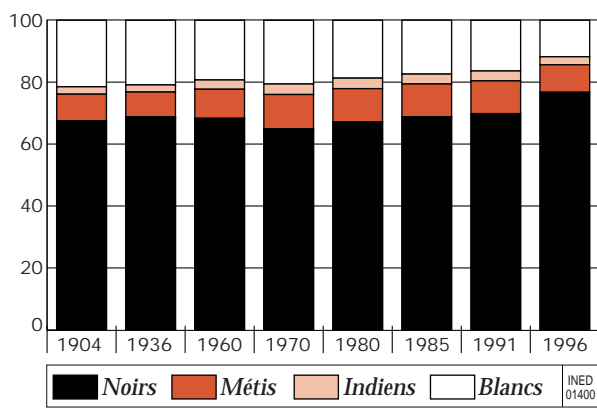
**Tableau 1 : Population de l'Afrique du Sud par groupes ethniques, 1904-1996 (en milliers)**

	1904	1936	1960	1970	1970	1980	1985	1991	1996
Blancs	1 117	2 003	3 088	3 773	3 758	4 543	4 837	5 068	4 435
Métis	445	769	1 509	2 051	2 038	2 617	2 936	3 286	3 600
Indiens	122	220	477	630	630	818	879	987	1 046
Noirs	3 490	6 596	10 928	15 340	11 873	16 283	19 052	21 646	31 128
<b>Total</b>	<b>5 174</b>	<b>9 588</b>	<b>16 002</b>	<b>21 794</b>	<b>18 299</b>	<b>24 261</b>	<b>27 704</b>	<b>30 987</b>	<b>40 209</b>

En italiques, données sans les *homelands* « indépendants ».

Sources : 1904-1991 : Central Statistical Service, South African Statistics 1994, Pretoria, 1994 (données ajustées), 1996 : <http://www.statssa.gov.za/census96>.

**Figure 1 - Répartition de la population par groupes ethniques, 1904-1994 (en %)**



aux groupes rivaux Xhosa (23%) et Zulu (29%). Les Noirs n'ont cessé d'accroître leur avantage numérique au cours du siècle. Les proportions de Métis et d'Indiens sont stables, celle des Blancs diminue beaucoup depuis 1960, après avoir été à peu près stable jusque là. Pour compenser ce déficit, le pouvoir blanc eut recours aux manipulations territoriales et fut tenté par certaines alliances ethniques, en principe prohibées par l'*apartheid* (séparation).

#### ◆ Avant 1960: relative stabilité ethnique

Jusqu'en 1960, un habitant sur cinq était un Blanc : 21,6% en 1904, 19,3% en 1960. La population non-Noire (Blancs, Métis et Indiens) représentait à peu près le tiers de la population totale. Les populations ont crû à un rythme voisin : 1,8% par an pour les Blancs, 2,0% pour les « non-Noirs » et 2,0% pour les Noirs.

Au recensement de 1911, la fécondité « nette » (3) des Blancs était supérieure à celle des Noirs de 14%. En 1936, elle était plus basse, mais de 18% seulement [2]. Jusqu'après la deuxième guerre mondiale, la fécondité des Blancs (entre 3 et 3,5 enfants par femme entre 1924 et 1948) et la croissance naturelle (2 p. mille environ) étaient exceptionnelles, largement supérieures à celle des pays occidentaux. Le mode de vie confortable de la population blanche n'explique pas entièrement cette sur-fécondité. Faut-il y voir avec Sauvy « un sentiment confus et inconscient de défense raciale » ? [3]

(3) Fécondité effective nette de mortalité, mesurée par le rapport du nombre des enfants de 0-4 ans à celui des femmes de 15-49 ans.

Les différences de mortalité ont contribué à stabiliser la répartition ethnique. Au lendemain de la deuxième guerre mondiale, la mortalité infantile chez les Noirs était parmi les plus élevées du monde, estimée selon les sources et les régions entre 190 et... 500 p. mille. À la même époque, chez les Blancs, la mortalité infantile n'était que de 33 p. mille et les espérances de vie atteignaient 64 ans pour les hommes et 68 ans pour les femmes. Les conditions de vie, les niveaux d'instruction, l'habi-

tat, l'accès à la santé et à l'instruction, la ségrégation consacrée dans les faits avant de l'être dans les textes (1948), contribuaient à cette situation. Depuis, la mortalité a baissé. Le taux de mortalité infantile de l'Afrique du Sud, 62 p. mille à la fin de l'*apartheid*, était plus proche de celui de l'Amérique centrale que de la moyenne de l'Afrique [4]. Mais il était anormalement élevé dans les *townships* (banlieues noires des villes blanches) : 86 p. mille en moyenne et encore plus dans les *homelands* (130 p. mille au Ciskei), démunis de ressources économiques et d'équipements sanitaires [5]. Avec 26 p. mille, Soweto (dans la banlieue de Johannesburg), constituait une exception.

Jusqu'en 1960, le pouvoir blanc ne semblait pas particulièrement inquiet des déséquilibres ethniques et n'encourageait pas l'immigration : entre 1924 et 1960, seulement 362 000 immigrants blancs sont arrivés en Afrique du Sud dont les deux-tiers, 233 000, en sont repartis. L'immigration nette a donc très peu contribué à la croissance démographique de la population blanche.

#### ◆ La contraception offerte

À partir de 1960, avec la forte dégradation des relations inter-raciales à la suite des émeutes de Sharpeville, la situation change. La politique d'*apartheid* inclut une politique de population volontariste. Le gouvernement encourage l'immigration blanche : de 1962 à 1976, date des émeutes de Soweto, 600 000 immigrants blancs arrivèrent, dont 130 000 seulement repartirent. Il met au point une politique sociale et des allègements d'impôts en faveur des familles nombreuses de race blanche pour les inciter à avoir un bébé de plus que souhaité. Mais comme il s'agissait aussi de freiner la croissance démographique des Noirs – leur fécondité était couramment estimée à 6,6 enfants par femme jusqu'en 1960 – les cliniques de *family planning* leur furent ouvertes généreusement, grâce à un programme très coûteux du Ministère de la Santé. Certaines lois de l'*apartheid* popularisèrent ainsi la contraception offerte par le gouvernement, en particulier la méthode des injectables utilisée plus que partout ailleurs dans le monde, auprès de plus de la moitié des utilisatrices noires. La résidence des Noirs en ville était très strictement contrôlée et les migrations internes, soumises à l'obligation d'un passeport. Pour résider en ville, il fallait une raison valable, le travail par exemple [6]. Or une grossesse inopinée pouvait conduire à un licenciement, entraînant *ipso facto* la perte du droit de résidence et le renvoi de la

personne sans emploi dans les *homelands*. Le leadership noir n'exprima qu'une opposition de principe à cette politique, les Noirs disposant de toute façon d'une très large majorité numérique [7].

### ◆ La politique des *homelands*

Une stratégie plus sévère parut donc nécessaire au pouvoir blanc. Elle prit deux aspects : priver les Noirs de leurs droits au territoire, à la ville et à la nationalité, se concilier les groupes métis et indien. La création de quatre *homelands* « indépendants » peuplés de Noirs permit d'augmenter dans le reste du pays le pourcentage des Blancs de 17,3 % à 20,5 % et des non-Noirs de 29,6 à 35 % (1970). L'accession des six autres *homelands* à l'indépendance aurait été d'une portée encore plus spectaculaire, puisque les dix *homelands* comptaient à la même date 7 des 15 millions de Noirs [8]. En vertu du *Bantu Homeland Citizenship Act* de 1970, tous les Africains noirs établis en zone blanche devaient perdre la nationalité sud-africaine pour devenir des ressortissants d'un *homeland* indépendant, ou en voie de l'être. En outre, la très forte croissance démographique des *homelands* (5 % en moyenne par an) résultait de l'émigration forcée à partir des zones blanches. Ceux-ci, très densément peuplés par rapport au reste de l'Afrique du Sud, explosaient sous le poids d'une population en sur-nombre et se paupérisaient. Entre 1960 et 1985, la proportion des Noirs vivant dans les régions urbaines blanches avait diminué de 29,2 à 25,9 %. Entre temps, celle vivant dans les 10 *homelands* (presqu'entièrement noirs et ruraux) avait augmenté de 39,4 à 61,5 %. Exemple unique dans le Tiers-Monde, les deux tiers de la population noire continuaient de vivre en zone rurale. Poussée à ses extrêmes, la politique des *homelands* aurait cependant pu révolutionner la composition démographique, avec en 1991, 25 % de Blancs, 16 % de Métis, 5 % d'Indiens et 54 % de Noirs, soit une parité presque parfaite entre non-Noirs et Noirs en termes de **résidents**. En terme de **nationaux**, *a fortiori*, les Blancs auraient dominé, car les Noirs, contraints d'adopter celle d'un *homeland*, auraient été privés de la nationalité sud-africaine.

**Tableau 2 : Répartition de la population noire, 1960-1991 (en %)**

	1960	1970	1980	1985	1991
En zone blanche :					
urbaine	29,2	28,3	27,3	25,9	26,5
rurale	31,4	24,6	18,9	17,4	12,0
Dans les <i>homelands</i>	39,4	47,2	53,8	56,7	61,5
<b>% d'urbains</b>	<b>31,8</b>	<b>33,1</b>	<b>33,4</b>	<b>33,7</b>	<b>35,3</b>

Par ailleurs la représentation parlementaire fut concédée aux Métis et aux Indiens (1983). Le parlement sud-africain, désormais tricaméral, devait comprendre une chambre de députés blancs (178), une de Métis (85) et une d'Indiens (45). Chaque communauté était dotée de son propre gouvernement dirigé par un Premier Ministre.

La politique démographique du pouvoir blanc était vouée à l'échec. Effet des sanctions internationales et de la baisse des investissements étrangers,

l'immigration blanche retomba à ses niveaux d'avant 1960 : 8 800 entrées nettes annuelles, au lieu de 30 000 souhaitées par le gouvernement. La fécondité des Blancs tomba au-dessous de 2,1 enfants par femme au début des années 80 (1,9 à la fin de la décennie) creusant l'écart avec la fécondité des Noirs, de l'ordre de 4,6 enfants par femme. Enfin, les découpages territoriaux pour réduire les effectifs des Noirs de nationalité sud-africaine, tournèrent court avec l'échec du processus d'indépendance de six *homelands*. Le poids démographique des Blancs ne pouvait que décliner.

### ◆ Après l'*apartheid*

Alors que l'Afrique du Sud renonce à l'*apartheid* (1990), la question se posait de savoir si l'accession au pouvoir des Noirs (élections multiraciales de 1994), restreignant le budget du planning familial, provoquerait une remontée de la fécondité de la population noire ou si l'ouverture du système éducatif et de l'emploi aux femmes noires accélérerait la baisse de leur fécondité et ferait de l'Afrique du Sud le premier pays du continent à achever sa transition démographique. De façon symptomatique, la politique de population officielle (1998), reprise du programme de l'*African National Congress* (ANC), le parti de Nelson Mandela qui a recueilli les faveurs des deux-tiers de l'électorat en 1994, ne se fixe pas d'objectifs clairement explicites de baisse de la fécondité.

**Tableau 3 : Répartition (%) par grands groupes d'âges selon le groupe ethnique (1996)**

Age	Noirs	Métis	Indiens	Blancs
0-14	36,5	33,3	27,7	21,4
15-64	59,3	63,1	68,5	68,2
65+	4,2	3,6	3,8	10,4

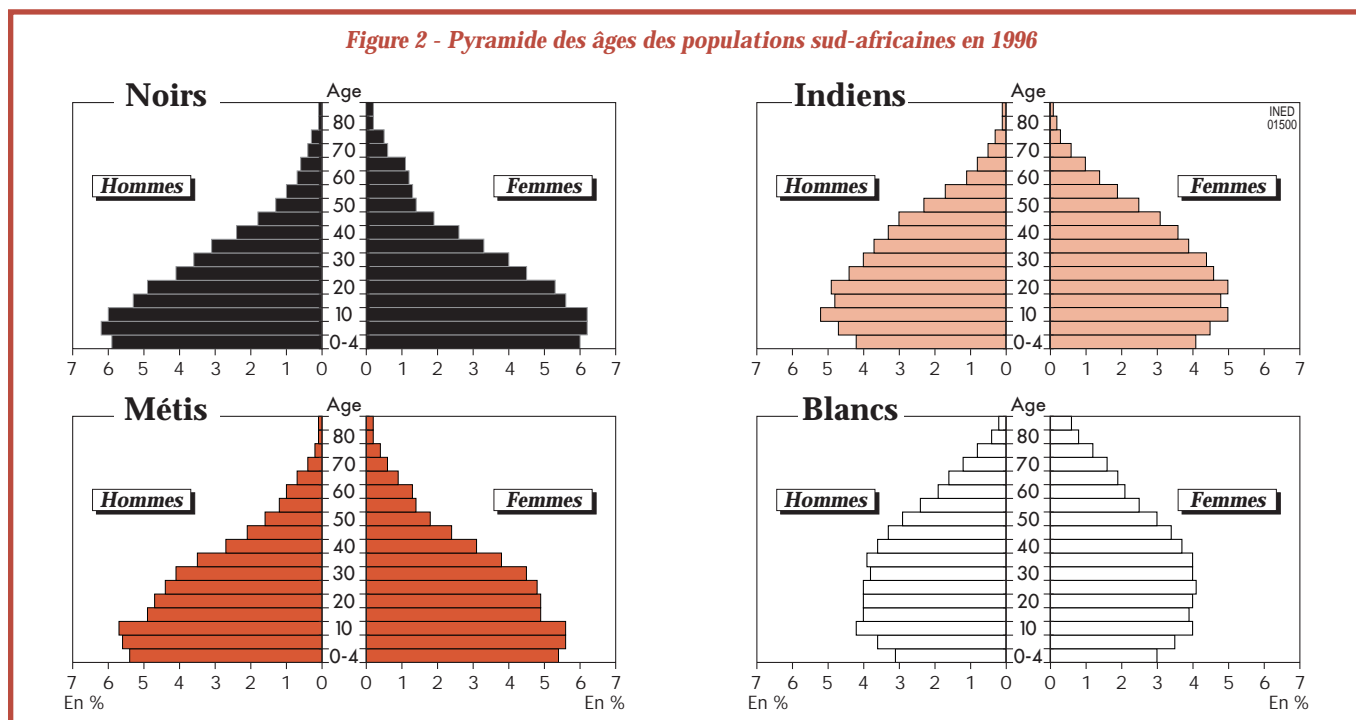
**Tableau 4 : Estimation indirecte de l'indice de fécondité par groupe ethnique (recensement de 1996)**

Période	1976-81	1981-86	1986-91	1991-96
Noirs	6,02	5,50	4,60	3,60
Métis	4,58	4,31	3,62	3,01
Indiens/Asiatiques	3,72	3,36	2,65	2,10
Blancs	2,69	2,53	2,04	1,64

Source : Rétroprojection du recensement de 1996, par reconstitution des naissances et des femmes d'âge fécond à l'aide de tables-types de mortalité, modèle général des Nations unies, selon les niveaux constatés de mortalité infantile.

En fait la fécondité de la population noire a substantiellement baissé, de 4,6 enfants par femme en 1986-91 à 3,6 en 1991-96 et à 3,1 en 1995-1998 [9]. La fécondité des Blancs tombe encore plus bas : 1,64. Certes la démocratisation de la société sud-africaine fournissant pour la première fois l'école et l'emploi à tous ses ressortissants joue un rôle. Mais cette baisse peut aussi résulter de la crise économique (diminution du PIB *per capita* de -1,3 % par an entre 1985 et 1995), de la montée d'un chômage déjà considérable (33 % en 1994, 46,5 % en 1997) et de la criminalité (25 000 meurtres par an, le plus fort taux d'homicides au monde, 62,5 p. 100 000 habitants). La transition

Figure 2 - Pyramide des âges des populations sud-africaines en 1996



rapide de la fécondité serait tirée par la pauvreté plutôt que par l'aisance.

Mais un problème d'une toute autre ampleur devient prioritaire. Avec 22% de porteurs du virus du HIV/SIDA chez les personnes d'âge sexuellement actif en 1998, la pandémie est tellement virulente qu'on a pu récemment envisager, entre autres chiffres dramatiques, une réduction de l'espérance de vie à la naissance de 63 ans à 40 ans, 6 millions de morts additionnelles et 2,5 millions d'orphelins dont une partie condamnée à l'errance – et à la délinquance – dans les villes. La pandémie frappe les Noirs beaucoup plus que les autres groupes. Elle remet en question l'importante baisse de la mortalité infantile [10].

Après une enquête post-censitaire et le redressement consécutif, le nombre des Blancs de 4,4 millions, s'est avéré en 1996 très inférieur aux 5,1 obtenus (après ajustement) en 1991. Par comparaison des deux recensements (4), on estime les pertes chez les Blancs à 447 000 hommes et 332 000 femmes en 5 ans. Cette forte diminution est en partie artificielle, en raison de la couverture insuffisante de la population blanche par des enquêteurs surtout constitués de Noirs, du boycott par des Blancs du premier recensement de l'après-*apartheid*, du surajustement du recensement de 1991 (4,5 millions avaient été effectivement dénombrés). Il n'en reste pas moins que ces données ont contribué à répandre une psychose d'exode. L'émigration nette ne serait en fait que d'une centaine de milliers de Blancs entre 1991 et 1996. Cet « exode » plus ancré dans les esprits que dans les faits, trouve son pendant dans l'arrivée en Afrique du Sud d'immigrants africains clandestins, en provenance de tout le continent et même du Maghreb. Ceux-ci sont vraisemblablement de l'ordre de 1,5 million, mais des

(4) Estimation de la migration nette intercensitaire en tenant compte des probabilités de survie des tables-types des Nations unies, niveau général  $e_0 = 75$  ans, et des naissances qui seraient survenues en 1991-1996 avec un indice de fécondité de 1,6.

chiffres allant jusqu'à 12 millions ont circulé [11]. Il n'y a pas de doute que la nouvelle Afrique du Sud est devenue une « terre promise » pour de nombreux candidats à l'émigration.

Youssef COURBAGE

#### RÉFÉRENCES

- [1] Orteji CHIMERE-DAN, « Apartheid and demography in South Africa », *African population studies*, n° 7, avril 1992, UAPS.
- [2] L.T. BADENHORST, « The future growth of the population of South Africa and its probable age distribution », *Population Studies*, juin 1950.
- [3] Alfred SAUVY, « Le problème démographique et racial en Afrique du Sud », *Population*, n° 4, 1953, INED.
- [4] JPH ROSSOUW and BE HOFMEYER, « Infant and child mortality in South Africa: levels, differentials and determinants » • WP MOSTERT, « Recent trends in fertility in South Africa », in WP MOSTERT and JM LÖTTER, *South Africa Demographic Future*, 1990, Pretoria.
- [5] Nicholas EBERSTADT, « Poverty in South Africa », in *The tyranny of numbers : mismeasurement and misrule*, The AEI Press, 1995, Washington.
- [6] Odette GUITARD, *L'apartheid*, Paris, 1996, PUF.
- [7] John CALDWELL et Pat CALDWELL, « The South African fertility decline », *Population and Development Review*, n° 2, juin 1993.
- [8] Philippe GERVAIS-LAMBONY, « Questions de frontières: la recomposition territoriale de l'Afrique du Sud », *Revue Tiers-Monde*, n° 159, 1999.
- [9] SADHS, « South Africa in transition: Selected findings from the South Africa Demographic and Health Survey 1998, *Troisième Conférence Africaine de Population : la population africaine au XXI<sup>e</sup> siècle*, 1999, Durban.
- [10] Roberty SHELL, « Halfway to the Holocaust : The rapidity of an HIV/AIDS pandemics in South Africa and its social, economic and demographic consequences, *Troisième Conférence*, ouv. cit.
- [11] Sheila CROUCHER, « South Africa's illegal aliens, Constructing national boundaries in a post-apartheid state », *Ethnic and Racial Studies*, n° 4, July 1998.